

## François ASSELINEAU

Candidat à l'élection présidentielle  
Président de l'Union populaire républicaine  
Inspecteur général des finances

-----

## Monsieur Régis RAVAT

Président de l'Association Francophonie  
Avenir (AFRAV)

Paris, le 22 mars 2017,

Monsieur le Président,

Par son courrier du 20 février dernier, le *Collectif inter-associatif pour le français et la Francophonie*, dont fait partie l'AFRAV, m'a invité à me prononcer sur ses propositions politiques dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017.

C'est peu dire que j'accède avec sympathie à cette demande tant je considère que promouvoir l'essor de la langue française dans le monde doit être l'un des piliers de la politique de la France.

Depuis que j'ai créé l'Union populaire républicaine il y a près de dix ans, je me suis en effet employé à dénoncer l'in vraisemblable travail de sape de la langue française que les gouvernements français européens, de droite comme de gauche, poursuivent avec obstination et discrétion. C'est ainsi que je me suis opposé à la loi « Fioraso », en 2013, qui a visé à légitimer la présence de l'anglais, voire sa substitution au français, dans l'enseignement supérieur et la recherche. La pétition que nous avons lancée à l'époque avait recueilli plus de 12 000 signatures.

Dans ce combat pour la langue française et la diversité linguistique, les associations, dont la vôtre, se sont toujours trouvées en première ligne et ont su persévérer avec courage, malgré le silence médiatique et l'indifférence, en règle générale, des autorités. L'Union populaire républicaine et certaines associations ont, d'ailleurs, eu, l'occasion de se trouver, coude à coude, pour dénoncer l'esprit d'abandon des gouvernements européens ou pour saluer l'action du Président Abdou Diouf à la tête de la Francophonie.

La coopération entre l'Union populaire républicaine et les associations de défense et de promotion du français s'est illustrée, par exemple, à l'occasion du colloque que nous avons organisé en juin 2013, en réunissant des représentants syndicaux et associatifs, mais également des chercheurs et des écrivains. Nous avons alors eu le plaisir d'accueillir M. Matthieu Varnier, Secrétaire général du COURRIEL (Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation Linguistique), qui figure au sein du collectif d'associations signataires des propositions politiques que vous défendez dans le cadre de l'élection présidentielle de 2017.

-----

J'ai examiné en détail les mesures que préconise votre collectif associatif pour faire respecter et renforcer le rôle de la langue française. Elles me semblent parfaitement judicieuses et je les endosse bien volontiers, à deux exceptions près cependant (voir ANNEXE 1).

---

D'une part, même s'il est souhaitable que les étrangers voulant s'établir en France possèdent déjà un niveau minimal en français, il ne me paraît pas réaliste d'en faire un prérequis obligatoire (à la fin du point (1) de votre dossier inter-associatif) : il y aura nécessairement des situations particulières, notamment dans le cadre du regroupement familial, où les candidats à l'installation dans notre pays ne sauront que très peu ou pas parler français. En revanche, je suis favorable au renforcement des moyens alloués à l'enseignement du français à destination des personnes immigrées.

Monsieur Léon Landini, Président de l'Amicale des anciens FTP-MOI de la région Rhône-Alpes, et Président d'honneur du COURRIEL, rappelle d'ailleurs dans le texte émouvant qui est joint à votre dossier inter-associatif (voir ANNEXE 2) que beaucoup des étrangers ayant combattu à ses côtés pour la Libération de la France parlaient peu ou pas le français.

---

D'autre part, je ne peux pas souscrire à l'engagement, que vous réclamez des candidats à l'élection présidentielle, de faire respecter la langue française dans les instances de l'Union européenne (deuxième alinéa du point (3) de votre dossier inter-associatif). Comme vous le savez, non seulement je conteste formellement l'utilité et le bien-fondé de cette organisation supranationale vieille de 60 ans, mais j'estime qu'elle a perdu toute légitimité depuis que le résultat sans appel du référendum du 29 mai 2005 a été purement et simplement ignoré par les dirigeants successifs.

À la différence de tous les autres candidats à l'élection présidentielle, je prends l'engagement solennel - si je suis élu Président de la République - de mettre en œuvre l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE) pour quitter l'UE, dès les semaines suivant ma prise de fonctions. C'est exactement ce que les Britanniques vont faire dans quelques jours.

Ma conviction est que la vitalité et le prestige de la langue française sont liés, de façon directe et inséparable, à l'indépendance et à la souveraineté de la France. En d'autres termes, le combat pour la défense et la promotion de la langue française commence par le retrait unilatéral de la France de l'Union européenne et de l'OTAN.

Ces structures, placées sous la domination du monde anglo-saxon et de puissances privées, font, en effet, courir un risque mortel à notre pays, et, donc bien sûr, à sa langue. La meilleure preuve à avancer est que la langue française se développe partout dans le monde, sauf en Europe où elle régresse, c'est-à-dire précisément dans cet ensemble géopolitique dont les européistes prétendent qu'il est l'avenir de la France, alors qu'il en est en réalité le tombeau.

Permettez-moi au passage d'attirer votre attention sur le fait que l'UPR a été classée par le ministère de l'Intérieur en « divers » à toutes les consultations électorales, c'est-à-dire ni à droite, ni à gauche, ni *a fortiori* à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. C'est la confirmation que le combat que je mène transcende le traditionnel clivage entre droite et gauche, à l'instar du combat pour la langue française qui rassemble des militants venus de tous les horizons.

-----

Pour conclure, je souhaite attirer votre attention sur le fait que mon programme présidentiel est le seul à donner à la coopération culturelle, économique et politique avec les pays francophones, la place éminente qu'elle mérite aujourd'hui, et qu'elle méritera plus encore demain.

Je propose notamment de créer un véritable Parlement de la Francophonie, qui sera installé dans les locaux de l'UNESCO, laissés vacants par le déménagement de cette institution dans l'immeuble du parlement de Strasbourg.

Je prévois aussi de réorienter une partie des fonds structurels, actuellement versés à l'Union européenne, vers des programmes impliquant les États de la Francophonie, de développer un système d'échanges universitaires de grande ampleur avec ces mêmes États et de sensibiliser le peuple français à son appartenance à la sphère francophone.

-----

Je serais heureux que des représentants de votre association assistent à la grande réunion publique de campagne que je tiendrai le samedi 25 mars 2017 à La Villette, et dont vous trouverez toutes les modalités pratiques sur notre site Internet. Vous pourrez, si vous le souhaitez, nous faire connaître votre présence : nous vous réserverons alors des places dans le carré des hautes personnalités.

En vous remerciant pour le travail opiniâtre que vous menez pour la défense et la promotion de la langue française, je vous prie, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de ma très haute considération.



François ASSELINEAU

## ANNEXE 1

Engagements demandés par le *Collectif inter-associatif pour le français et la Francophonie* aux candidats à l'élection présidentielle de 2017 (entre parenthèses figurent les mentions « accepté » ou « refusé » selon que François Asselineau accepte ou refuse l'engagement)

### 1) Pour le français en France :

- remettre à sa due place, première et prioritaire, la langue française dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et professionnelles, en accroissant sensiblement les horaires d'étude, les niveaux de formation des maîtres et d'exigence de qualité, l'efficacité de méthodes éprouvées d'apprentissage (**accepté**) ;
- imposer une part importante en français dans toutes les formations diplômantes des universités et grandes écoles françaises (**accepté**) ;
- proposer une loi ex-Toubon renforcée de protection du français, et la faire appliquer, en instituant un véritable « *droit au français* », notamment dans les entreprises (**accepté**) ;
- accroître sensiblement les aides publiques aux institutions officielles et associations chargées de développer les productions terminologiques et les traductions (**accepté**) ;
- promouvoir la communication scientifique en français ; réserver les subventions aux colloques et manifestations en France à ceux qui accordent droit de cité réel au français (**accepté**) ;
- veiller au rétablissement de la diversité réelle des langues étrangères enseignées, et offertes dans les concours d'accès à la fonction et aux services publics (**accepté**) ;
- enjoindre aux administrations publiques de ne pas traiter les documents de travail reçus uniquement en langue étrangère, et de ne répondre qu'en français (**accepté**) ;
- exiger des organismes publics de contrôle des médias et de la publicité un respect strict, et assorti de sanctions réelles, de la Constitution et des lois et règlements pertinents (**accepté**) ;
- imposer un niveau suffisant, officiellement attesté, de connaissance du français à l'entrée des candidats étrangers à l'immigration légale et au regroupement familial (**refusé**) ;

### 2) Pour l'action culturelle française hors de France :

- rétablir, puis accroître sensiblement, le niveau de financement de cette action culturelle (écoles et lycées ; filières universitaires ; instituts et centres de langue et de culture, de recherche et de soins, Alliances françaises et importantes O.N.G. de buts analogues (**accepté**) ;
- augmenter sensiblement l'aide française au développement, et la concentrer bien davantage sur les pays francophones et francisants, notamment d'Afrique (**accepté**).

### 3) Pour la Francophonie institutionnelle mondiale :

- faire respecter le statut existant du français langue officielle et de travail dans diverses institutions internationales, européennes au premier chef, et à l'Office des Brevets (**accepté sauf pour les institutions relevant des traités européens**) ;
- contester officiellement, en Conseil européen, le statut de l'anglais langue officielle des institutions de l'UE, afin de tirer – là aussi – toutes les conséquences du Brexit (**refusé**) ;
- engager, avec nos partenaires dans l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*, une négociation d'ensemble pour en faire, dans une relation de respect mutuel, une Communauté de solidarité réelle à la fois linguistique et de développement concerté, notamment en la rapprochant d'une valorisation enfin accrue tant de nos départements et territoires d'outre-mer que de notre vaste espace maritime, le deuxième du monde (**accepté**).

## ANNEXE 2

### **Lettre de Léon Landini, Président de l'Amicale des anciens FTP-MOI de la région Rhône-Alpes (bataillons Carmagnole – Liberté), aux candidats à l'élection présidentielle**

Officier de la Légion d'Honneur – Médaille de la Résistance – Grand Mutilé de Guerre – Président d'Honneur de l'association COURRIEL

***Madame la candidate, Monsieur le candidat à l'élection présidentielle,***

*Il est de mon devoir de soutenir la demande instantée présentée par les associations de défense du français de voir fermement respectée la langue française, l'article II de la Constitution et la Loi Toubon, que violent en permanence les « collabos de la pub et du fric », pour parler comme le philosophe Michel Serres.*

*Comme lui, je suis exaspéré de constater « qu'il y a plus de mots anglais sur les murs de Paris (et maintenant, sur la Tour Eiffel, en raison des choix du Comité J.O. 2017 et de Mme Hidalgo ! ) qu'il n'y avait de mots allemands sur ces murs pendant l'Occupation ».*

*Il me semble indispensable de rappeler que beaucoup de mes camarades étrangers qui avaient combattu à mes côtés, pour une France, Libre, Forte, Démocratique, Indépendante et Souveraine, parlaient peu ou très mal le français.*

*Après la Libération, les survivants de ces unités désireux de continuer à rendre hommage au seul pays au monde où les bâtiments publics portent sur leurs frontons ces trois mots : LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE, ont voulu apprendre à parler correctement notre langue et pour se faire, ils allaient après leur journée de travail, suivre des cours du soir.*

*A notre tour si nous voulons leur rendre hommage (50 % de mes compagnons sont morts au combat ou sous les tortures), nous n'avons pas le droit de laisser détruire la langue pour laquelle ils ont fait tant de sacrifices y compris pour la parler correctement.*

*Madame la candidate, Monsieur le candidat, vous avez la responsabilité de faire en sorte que notre langue ne soit pas assassinée en silence avec la **honteuse collaboration** des autorités françaises chargées de faire respecter la législation.*

*Le français est le socle du lien social, le premier service public de France, le socle de la nation et de la Francophonie.*

*Ceux qui détruisent sciemment notre langue sont donc, au sens plein du mot, des traitres, il convient de rappeler qu'il y a toujours dans l'existence un moment où chacun doit clairement choisir entre résistance à l'indignation ou alors la soumission et la « collaboration ».*

*Avec mes sentiments républicains*